



Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique
CEDIDAC

Jeudi 12 novembre 2026
13h – 17h

Demi-journée "Santé publique - les jeux d'argent"

Jeux addictifs : comment le droit protège-t-il les jeunes ?

Palais de Rumine, Lausanne
Place de la Riponne

Finance d'inscription
En présentiel
Prix membre du Club CEDIDAC : CHF 100
Prix public : CHF 120



Inscriptions en ligne
conferences.unil.ch

Unil.



Programme international
de lutte contre la dépendance au jeu



Centre du jeu excessif
Service de médecine des addictions

PROGRAMME

Organisation : Pre Valérie Junod, Pr Frédéric Erard, Pre Audrey Lebret et Dr Olivier Simon

En partenariat avec le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILJD) et le Centre du jeu excessif (CJE), DP-CHUV

13h	Accueil des participant-e-s
13h25	Mots de bienvenue et introduction Audrey Lebret, Professeure associée en droit à l'Université de Lausanne, Lab' Santé et Droit (FDCA) et Institut des Humanités en Médecines (FBM) et Olivier Simon, médecin associé, MER, Centre du jeu excessif, DP-CHUV
13h30	Conduites addictives en ligne: de l'étiologie à l'épidémiologie Joël Billieux, professeur associé en psychologie à l'Université de Lausanne et Marina Delgrande, responsable du secteur recherche d'Addiction Suisse
14h	A quelles catégories de jeux les jeunes ont-ils légalement accès selon la LJAr? Michel Besson, chef de l'unité Projets législatifs II, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la justice (OFJ)
14h20	Protection des mineur-e-s dans les autres lois (Code civil, Loi sur la protection des données, Loi sur la protection des mineurs dans les secteurs du jeu vidéo) Valérie Junod, avocate, professeure à l'Université de Lausanne et à l'Université de Genève
14h40	Les nouvelles formes de jeux (lootboxes, fantasy leagues, collectives, prediction markets) Samuel Bendahan, maître d'enseignement et de recherche, HEC Unil, co-président du groupe socialiste aux chambres fédérales, Conseiller national, président de la Commission de l'Economie et des Redevances
15h	Pause
15h30	Les défis rencontrés au Parlement Jessica Jaccoud, avocate, M&Avocats, Conseillère nationale, PS Vaud
15h50	Quelles propositions réglementaires pour renforcer la protection ? Martin Sychold, chef adjoint de la division juridique, Institut suisse de droit comparé (ISDC)
16h15	Table ronde Modérateur Frédéric Erard, Professeur associé en droit à l'Université de Lausanne, Lab' Santé et Droit (FDCA) et Institut des Humanités en Médecines (FBM)
17h	Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférer-ère-s. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateur-trice-s auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.